



Les Cerqueux

Le journal de la commune des Cerqueux

2^{ème} trimestre 2019

Retrouvez-nous sur www.lescerqueux.mairie49.fr

Cet été BOB le mignon accompagne les enfants à l'accueil de loisirs.

Du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août 2019, les enfants seront accueillis à la maison de l'enfance « Graine de Malice » où de nombreuses animations seront organisées avec Bob le Minion.

L'EAU semaine du 8 au 12 juillet

LA TERRE semaine du 15 au 19 juillet

LE FEU semaine du 22 au 26 juillet

L'AIR semaine du 19 au 23 août

Et se retrouver tous ensemble du 26 au 30 août avec des **pôles d'activités plein de surprises**



Bonjour les enfants !
Vous me reconnaissez !!!
Et oui, c'est bien moi,
BOB le Minion 😊



Suite à une **TEMPÊTE**, CERTAINS DE MES AMIS ONT DISPARU et j'ai décidé de partir à leur recherche cet été.

Mais pour cela, j'ai besoin de vous !

Accepterais-tu de me rejoindre cet été et faire la **GRANDE TRAVERSÉE** des 4 éléments ?



Les familles doivent utiliser le portail BL enfance et effectuer les réservations en ligne en cohérence avec le planning « papier ».

L'équipe d'animation est composée de :

- ⇒ Béatrice Pineau, directrice
- ⇒ Dorianne Brémond, Marie-Béatrice Germon, Lydia Vivion, animatrices titulaires du BAFA.
- ⇒ Romane Frouin et Clara Hodé, stagiaires BAFA.

Pour le mois de juillet les inscriptions sont closes, **pour le mois d'août, la limite d'inscription est fixée au 26/07/2019.**

Rentrée scolaire 2019-2020

Pour la prochaine rentrée scolaire, les dossiers d'inscription vont être transmis aux familles par l'intermédiaire de l'école.

Ils devront être retournés au secrétariat de mairie avant le 30 juin ou, au plus tard, lors de la permanence qui aura lieu le mardi 2 juillet de 13h30 à 17h00.

Vous trouverez, les tarifs pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs en page 3 de ce bulletin.



« La commission des affaires sociales »

Édito

Madame, Monsieur

Dans ce bulletin de juin, vous trouverez la synthèse des conseils municipaux d'avril à juin. Je vous en souhaite bonne lecture.

Qu'en est-il du chantier de la salle Saint Jacques ? Les travaux dans l'ancienne poste vont bientôt se terminer. Et lorsque les rideaux seront posés dans les trois salles, l'ensemble de la salle Saint Jacques sera totalement rénové. Par contre, en raison d'un problème de charpente, l'accès au jeu de boules est totalement interdit jusqu'à la remise en état de la toiture.

Qu'en est-il du chantier de la fibre optique ? Les premiers travaux d'infrastructures démarreront au deuxième semestre de cette année pour un raccordement chez l'habitant en 2020.

Et que dire du réseau de téléphonie mobile ? En septembre, nous disposerons de la 4 G sur l'antenne de la Robardière. Cela permettra un confort d'utilisation pour chacun d'entre nous.

Que devient notre écopoint dépendant de l'ADC ? Tout d'abord, il continuera à fonctionner cette année. Mais à partir du 1^{er} juillet, dans un souci d'harmonisation et pour des raisons de sécurité, il n'acceptera plus les déchets spécifiques comme la ferraille, les D3E (TV, électroménager, etc.), DDS (solvant, peinture, etc.) ainsi que les lampes et batteries. Vous devrez aller à celle de Somloire ou de Maulévrier pour les déposer.

Comment évolue notre station d'épuration ? Depuis quelques semaines, l'ADC a installé des aérateurs dans le but d'améliorer la qualité de traitement de nos eaux usées. Ceci permettra aussi de lutter contre les mauvaises odeurs que l'on constatait régulièrement.

L'ADC lance aussi un programme financier d'aide au logement appelé Prime'Accession pouvant aller jusqu'à 5000€ avec un bonus possible de 2000€. Cette opération s'adresse aux primo-accédants (n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années) qui achètent une maison ancienne construite avant 1960. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour connaître les conditions d'éligibilité.

Comme les années passées, je précise qu'à l'approche de l'été un registre « canicule » est à la disposition des personnes âgées, handicapées ou isolées. Que les personnes concernées n'hésitent pas à se renseigner au secrétariat de la mairie.

En ce mois de juin marquant la fin de l'année scolaire, certains de nos collégiens, lycéens et étudiants sont en période d'examen. A tous, je transmets tous mes vœux de réussite.

Enfin, je souhaite à tous ceux qui pourront prendre des congés cet été, que ceux-ci leur permettent de se ressourcer dans un cadre agréable et reposant et que ceux qui ne partent pas maintenant profitent au mieux du soleil de l'été.

Daniel BARBIER

Sommaire

Cet été Bob le mignon accompagne les enfants	1
Edito	2
Vie municipale.....	3
Ecopoint	5
Vie associative	5
CLAC	5
Comité des Fêtes.....	6
Transport solidaire	7
Ecole Notre Dame de la Pierre Bleue	8
Familles Rurales.....	9
Prime'accession.....	10
Via trajectoire grand âge.....	10
Vos démarches	10

Carnet

Naissances

Camélia Baudon	14/05/2019
Brieuc Le Goff	23/05/2019



Décès

Nadine Brébion	19/04/2019
----------------	------------

Mariages

Emma Günter et Benjamin Menuault	13/04/2019
Fabienne Gaudicheau et Olivier Challain	27/04/2019
Jody Ansquer et Yoann Rabier	08/05/2019
Béatrice Balada et Clément Girard	18/05/2019

Calendrier des fêtes

Juin

Samedi 22	Kermesse de l'école <i>A.P.E.L. École ND de la Pierre Bleue</i>
-----------	--

Juillet

Sam. 6—Dim. 7	Cerquofolies <i>Comité des fêtes</i>
---------------	---

Octobre

Dimanche 6	Randonnée de la Brioche <i>Cerquoise Amicale Vélo</i>
Sam.12 & dim. 13	Week-end structures gonflables <i>écoles</i>
Dimanche 20	Repas des aînés

Décembre

Dimanche 15	Arbre de Noël (<i>écoles</i>)
Mardi 31	Réveillon (<i>comité des fêtes</i>)

La vie municipale

Réunions d'avril à juin 2019



Affaires sociales

Animation

Après avoir envisagé d'organiser une journée citoyenne, la commission s'est orientée vers l'organisation d'un marché de producteurs et de créateurs. Malheureusement, les producteurs locaux n'étant pas disponibles à la date prévue, cette animation est annulée.

Année scolaire 2019-2020

Cantine : 4 € par repas. Pénalité de 4 € si l'enfant est présent alors qu'il n'était pas inscrit ou s'il est absent et que l'inscription n'a pas été annulée.

Accueil périscolaire (tarif horaire)

Activité	Matin et soir	Mercredi
QF		
< 600	2.87 €	1.15 €
601 – 900	2.97 €	1.25 €
901 – 1200	3.07 €	1.35 €
> 1201	3.17 €	1.45 €
Sortie		3.45 €
Repas		4.00 €

Règlement – Une pénalité est instaurée pour l'accueil périscolaire du matin et du soir

Absence non prévenue : facturation de la plage entière
Présence non réservée : facturation du temps de présence + pénalité de 5 €

Les dossier devront être retournés au secrétariat de mairie avant le 30 juin 2019 ou, au plus tard, lors d'une permanence qui aura lieu le 2 juillet 2019 au secrétariat de mairie de 13h30 à 17h00.

Accueil de loisirs des petites vacances (tarif horaire)

Activité	Petites vacances
QF	
< 600	1.15 €
601 – 900	1.25 €
901 – 1200	1.35 €
> 1201	1.45 €
Sortie	3.45 €
Repas	4.00 €



Bâtiments communaux

Salle St Jacques

Les travaux de rénovation de l'ancienne agence postale seront bientôt achevés. Des rideaux vont être installés dans les trois salles par la société Confort Habitat. Une étude est en cours pour l'installation d'un vidéoprojecteur.

Salle de sport

Une étude est menée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SIEM (Syndicat d'Energie de Maine-et-Loire) pour un projet d'isolation et d'extension de la salle de sport d'une part, et un projet de panneaux photovoltaïques d'autre part.

Mairie

Un projet de rénovation ou de remplacement de la verrière est à l'étude.

Alarmes

Suite à la suppression des lignes téléphoniques analogiques, il est nécessaire de revoir les installations (Mairie, Atelier, Maison de l'enfance).

Le conseil municipal opte pour le devis de l'entreprise TERTRAIS avec du matériel en location, et des abonnements de télésurveillance et de maintenance.

⇒ Montant de la mise en service : 1 452.00 € TTC
⇒ Montant annuel des abonnements : 2 174.64 € TTC

Autres travaux programmés :

Carrelage salle arrière scène salle du Cormier : 1 840.08 € HT
Isolation d'un mur de la sacristie 1 868.19 € HT
Illuminations : location annuelle pour 5 motifs 793.50 € HT
Nettoyage de la toiture du local des associations 540.00 € HT
Achat de tables pour la cantine 645.00 € HT

Salle du jeu de boules

En raison d'un problème sur la charpente, l'accès à la salle de jeu de boules est interdit tant que les travaux ne sont pas réalisés.



Voirie—Urbanisme

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal a décidé de ne pas faire usage de son droit de préemption pour la vente de la maison située 13, rue Amand Michaud.

Stationnement

Une étude est menée avec le cabinet GEO CJR de Cholet pour l'aménagement du stationnement dans le centre du bourg et dans les lotissements. Cette étude a pour objectif d'améliorer la circulation des piétons et particulièrement des personnes à mobilité réduite tout en maintenant des emplacements pour le stationnement. Les passages pour piétons seront également mis aux normes.

Lotissement « La Hayère 3 »

La commission travaille à l'élaboration du cahier des charges pour le choix d'un maître d'œuvre pour le futur lotissement « La Hayère 3 ». Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sera associé à l'élaboration de ce cahier des charges pour la partie Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.

Éclairage public

La lanterne située près de la salle de sport a été remplacée par une lanterne à LED plus puissante. Montant 544.87 €.

Autres travaux

- ⇒ Signalétique pour matérialiser le parking impasse de la Loge.
- ⇒ Extension du columbarium

Station d'épuration

Les brasseurs sont en service.

Agglomération du Choletais

Statuts

Validation du projet d'évolution statutaire de l'Agglomération du Choletais portant modification des compétences eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.

Bibliothèque

La carte unique sera mise en service à partir de septembre.

PLUIH

Les zones agro-naturelles vont être retirées du plan « continuités écologiques » et les haies répertoriées dans le PLU en vigueur vont être intégrées au document.

Culture

La compétence devra être modifiée de façon à permettre de porter le projet « spectacle vivant » sous la forme d'un festival. Le conseil municipal sera amené à délibérer sur ce point.

Questions diverses

Vente des logements locatifs Podeliha

Le conseil municipal, informé de la mise en vente, par la société Podeliha, des 4 logements locatifs situés rue des Chênes, ne formule aucune objection à cette cession.

SIEML – Modification des statuts

Le conseil municipal a approuvé :

- ⇒ L'adhésion au SIEML de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour l'intégralité de son territoire ;
- ⇒ Le retrait du SIEML de la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre ;
- ⇒ La réforme statutaire du SIEML à effet immédiat et la réforme statutaire du SIEML à effet différé au 30 mars 2020.

Secrétariat de mairie

Les horaires d'accueil du public ont été modifiés :

Lundi	de 9h00 à 12h15
Mardi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Mercredi	de 8h00 à 12h00
Judi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Vendredi	de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30
Samedi	de 9h00 à 12h00

Coordonnées :

2 et 4, rue du Vieux Logis
Téléphone : 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr
Site internet : www.lescerqueux.mairie49.fr



Retrouvez-nous sur notre site internet :
www.lescerqueux.mairie49.fr
et notre page Facebook



Portail famille Berger-Levrault :

<https://portail.berger-levrault.fr/24262/accueil>

Pour les inscriptions à la cantine, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a été créé le 25 janvier 1966 avec pour objectif d'organiser ou de patronner des fêtes publiques et populaires, les manifestations sportives ou artistiques propre à favoriser le commerce et le tourisme.



Aujourd'hui, le comité des fêtes est composé de 11 membres

Président : Rudy Dufrane
Vice-président : Alain Levesque
Secrétaire : Aurélie Dufrane
Vice-secrétaire : Romain Vivion
Trésorière : Alexandra Da Silva
Vice-trésorier : Anselme Vivion
Membres : Tom Longuet, Hugo Body, Yohan Longuet, Antoine Boiteau, Jean-Louis Cordier.

Nos manifestations

Tout au long de l'année, nous organisons différentes manifestations pour animer la commune :

- ⇒ Une **randonnée pédestre** le 3^e dimanche de février. Cette année, le beau temps nous a permis de compter 300 marcheurs qui ont apprécié la promenade et le plat chaud à l'arrivée.
- ⇒ Le dimanche de Pâques, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que les enfants participent à la **chasse aux œufs de Pâques** qui a lieu autour de l'étang du Cormier.
- ⇒ En mai, la **marche gourmande** a toujours un franc succès. Cette année, nous avons compté 230 inscriptions dont 30 enfants.
- ⇒ Notre plus grosse manifestation est sans nul doute celle des **Cerquo'folies**. Elle se déroule sur deux jours le premier week-end de juillet. Pour cette année, nous avons concocté un programme très intéressant que vous retrouvez ci-contre.
- ⇒ Enfin, nous terminons l'année en beauté avec le traditionnel **réveillon de la Saint Sylvestre** qui fait salle comble. Si vous souhaitez vous y inscrire, vous devrez vous adresser à Alexandra Da Silva dès le 1^{er} octobre prochain. ☎ 06.48.30.25.22

Retrouvez-nous sur notre page Fac ebook :
<https://fr-fr.facebook.com/ComiteDesFetesDesCerqueux/>

Programme des Cerquo'folies 2019

LES CERQUO'FOLIES

Organisé par le Comité des fêtes des Cerqueux (49)

06 – 07 JUILLET 2019

Samedi

13h30 **Concours de pétanque**
(bar et restauration sur place)

19h00 **Dîner spectacle**
Soirée hypnose



Dimanche

08h00 **Rando moto** (casque 6 euros)

09h30 **Marché artisanal**

Après-midi

Fête foraine
Animations de rue
Tombola
Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Bar et restauration sur place



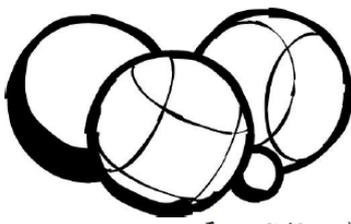
Infos et réservations
Alexandra
02 41 28 29 65 / 06 48 30 25 22

Repas du samedi soir des Cerquo'folies

12 € par adulte—6 € par enfant

LES CERQUO'FOLIES

CONCOURS DE PETANQUE



Inscription à 13h30

SAMEDI 06 JUILLET

Organisé par le comité des fêtes des Cerqueux (49)
Ne pas jeter sur la voie publique

Ecopoint

Concernant le programme de réhabilitation des déchèteries et éco-points de l'ex-Bocage et de l'ex-Vihiersois, l'ADC a informé que le projet est suspendu en raison du montant plus élevé que prévu des marchés de travaux.

Ainsi, aucune fermeture de site n'aura lieu cette année. Seuls des travaux légers d'ordre sécuritaire seront réalisés dans les prochains mois.

En revanche, dans un objectif d'harmonisation et de sécurisation des déchèterie et des éco-points sur le territoire de l'AdC, à partir du 1er juillet 2019, les flux suivants ne seront plus acceptés à l'éco-point des Cerqueux :

- ⇒ Ferraille
- ⇒ D3E : électroménager, écrans, etc.
- ⇒ DDS : peinture, solvants, acides, etc.
- ⇒ Batteries, lampes, néons.

L'objectif principal est de limiter les vols, intrusions et actes de vandalisme.

Collecte de la petite ferraille

Les usagers seront orientés vers les déchèteries de Maulévrier et de Somloire. Ces deux sites seront équipés d'un Ecobac fermé permettant une collecte sécurisée de la petite ferraille.

Collecte volumineuse de ferraille

Les usagers seront orientés vers les déchèteries de Maulévrier et Somloire, qui accueilleront des collectes ponctuelles de ferraille en benne 30 m3 ouvertes, respectivement les 2^e et 4^e samedi de chaque mois.

Collecte des D3E, DDS, batteries, néons

Les usagers seront également orientés vers les déchèteries de Maulévrier et de Somloire.

Enfin, une collecte ponctuelle des D3E sera organisée annuellement, en partenariat avec Emmaüs, sur une commune du territoire de l'ex-bocage, à l'image des collectes ponctuelles réalisées sur le reste du territoire.

La vie associative

CLAC

Le CLAC est le nom du foyer des jeunes qui signifie Centre de Loisirs et d'Animation Cerquois.



L'adhésion

Seuls les jeunes ayant adhéré peuvent bénéficier des activités du foyer. Pour adhérer au foyer des jeunes, il faut avoir 13 ans dans l'année en cours et s'inscrire avant le 31 janvier de l'année en cours. Pour l'année 2019, le CLAC compte 37 adhérents de 13 à 18 ans. Un bureau composé de 7 personnes assure la gestion du foyer.

Président :	Pascal Courtois
Vice-président :	Patrice Brémond
Secrétaire :	Valérie Sachot
Vice-secrétaire :	Dorianne Brémond
Trésorier :	Pascal Longuet
Vice-trésorier :	Pascal Courtois.
Membres :	Patrice, Anita et Dorianne Brémond et Sandra De Figueiredo.

Les horaires d'ouverture

Pendant l'année scolaire :

- ⇒ Le mercredi de 14h00 à 20h00
- ⇒ Le vendredi de 18h00 à Minuit
- ⇒ Le samedi de 9h00 à 2h00
- ⇒ Le dimanche de 9h00 à 20h00

Pendant les vacances scolaires :

- ⇒ Du lundi au vendredi de 9h00 à Minuit
- ⇒ Le samedi de 9h00 à 2h00
- ⇒ Le dimanche de 9h00 à Minuit

Les activités

Du matériel est mis à disposition des jeunes dans les locaux du foyer : babyfoot, pingpong, jeux vidéo, jeux société, etc.

Tous les ans, un concours de palets est organisé au mois de février et une soirée paella au mois d'avril ainsi qu'une sortie annuelle.



Cette année celle-ci a eu lieu à Center Parc suivie d'un barbecue avec les parents.

Transport solidaire

Beaucoup d'entre vous connaissent l'association. Quelques-uns peuvent en ignorer l'existence. Ce sera donc une remise en mémoire pour les premiers et une nouveauté pour les seconds.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 26 avril 2019. Le rapport moral nous fait comprendre l'importance de notre rôle. Celui-ci est de venir en aide aux personnes de la commune qui n'ont pas de moyen de transport pour se déplacer. Eh bien, cette année (du 15-04-2018 au 15-04-2019), les chauffeurs ont parcouru 9 607 km en 265 sorties. Pour information, j'ai fait un récapitulatif des années précédentes, depuis le début, en 2012 :

3 400 km en 2012 - 2013

3 250 km en 2013 - 2014

3 500 km en 2014 - 2015

5 370 km en 2015 - 2016

4 870 km en 2016 - 2017, en 145 sorties

6 124 km en 2017 - 2018, en 174 sorties



La solidarité n'est donc pas un vain mot. Les 9 chauffeurs sont bénévoles. Ils offrent de leur temps pour emmener les bénéficiaires du service dans leurs sorties, principalement des rendez-vous médicaux, paramédicaux, des visites aux malades, des sépultures et autres déplacements occasionnels. Cette année, nous avons deux nouveaux conducteurs : Jean-Luc et Martine Vergnault. Bienvenue dans notre association. Bernard Denis a préféré se retirer. Merci pour son dévouement. Et merci aux autres chauffeurs qui continuent inlassablement à rouler pour vous.

Encore une chose à propos des chauffeurs. Peut-être avez-vous constaté des petites différences dans le comptage des kilomètres parcourus. C'est normal. Cela dépend du lieu de résidence du conducteur et du parcours emprunté. A cela peuvent se rajouter des frais de parking si celui-ci est payant.

Passons maintenant au rapport financier. Nous avons 166,21 € en caisse. C'est une association loi 1901. Nous n'avons pas vocation à faire du bénéfice.

En conséquence, nous n'avons pas augmenté les tarifs de la cotisation annuelle : 2 € pour une personne et 3 € pour un couple.

Par contre, il nous a semblé opportun d'augmenter l'indemnité kilométrique et de passer à 0,40 € du kilomètre. Précédemment, je vous parlais de la gratuité du temps passé par les chauffeurs bénévoles, mais ceux-ci utilisent leurs véhicules. Il est donc normal qu'ils reçoivent une indemnité qui couvre les frais d'amortissement et d'entretien de ceux-ci (achat, vidange, pneus, freins, embrayage, carburant, etc...). Il n'y a pas que le carburant qui augmente, mais aussi tous les frais d'entretien des voitures.

Les élections se sont ensuite déroulées à main levée. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 2 ans. Le renouvellement a lieu chaque année par moitié. Cette année, les membres sortants rééligibles étaient Mme Barbier Maria, M. Gaufreteau Roger et Mme Tiffoin Marie-Renée. Ils ont été réélus à l'unanimité. L'appel est lancé à toute personne désirant nous rejoindre. C'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons. En effet, nous ne sommes que 5 dans le C.A.

Bien entendu, le verre de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale.

Pour ceux qui découvrent notre association, je vais ajouter quelques informations supplémentaires.

Sauf urgence, les demandes doivent se faire le plus tôt possible, au plus tard 3 jours avant le déplacement souhaité.

Si plusieurs personnes sont transportées dans le même véhicule, une seule participation financière sera demandée.

En cas d'accident de la route, c'est l'assurance du bénévole qui figurera sur le constat. Ce qui m'amène à redire merci aux bénévoles pour le risque qu'ils prennent, car plus on est sur la voie publique, plus on a de risque d'accident. C'est donc bien le chauffeur qui subit la perte de bonus ou la survenue d'un malus.

Notre service de transport solidaire vient compléter les solidarités familiales et amicales déjà existantes, et non pas s'y substituer.

Merci de votre attention.

Michel Cousseau

Informations ou inscriptions

Michel Cousseau

☎ 02 41 55 91 36.

Laisser un message en cas d'absence.



École Notre Dame de la Pierre Bleue

L'année scolaire 2018-2019

Le 3 septembre, 110 élèves ont vécu la rentrée. L'équipe enseignante est composée de Mme Charlotte Hamon en PS-MS accompagnée de Mme Dorianne Brémond, de Mme Pauline Guignard en MS GS accompagnée de Mme Béatrice Charrier, Mme Caroline Legeay-Neau en CP-CE1, Mme Marie-Laure Gaboreau en CE2-CM1 et Mme Darie Matignon en CM1-CM2. Mme Laurence Richard Berger et Mme Elisabeth Terrier viennent respectivement compléter l'équipe le mardi et le lundi.



Notre thème de l'année scolaire 2018-2019 est intitulé « Bien dans son corps , bien avec les autres ».

Tout au long de l'année , chaque enfant a pu présenter un ou des talents à ses camarades. Nous avons travaillé autour des émotions, de l'alimentation et nous avons mis en place des mini-débats philo dans les classes autour de thème important : « Mon corps m'appartient : le respect des différences et du corps des autres... » , « La gestion de conflits sur la cour » et « les dangers d'internet et des écrans ».

Sur ce dernier thème, les élèves de CM ont participé aux parlements des enfants en rédigeant un projet de loi autour des dangers d'internet. La proposition de loi avait été retenue au niveau de notre circonscription mais malheureusement pas au niveau national.

A l'école, sous le préau, nous avons mis en place, une armoire à lire... afin d'échanger... partager des livres...

Les élèves de PS-MS-GS ont participé à deux journées Poney à la ferme du P'tit bout d'Yzernay. Les élèves du CP au CE2 ont découvert les bienfaits de la sophrologie avec Ophélie Sourice, une sophrologue installée à Lys-Haut Layon. Enfin, les élèves de CM ont vécu en janvier-février, deux semaines de classe verte à Ribou avec comme activités le matin (tir à l'arc, escalade, course d'orientation...) et classe l'après-midi.

Avec notre intégration avec l'AdC, nous avons cette année encore la chance de profiter des structures sportives de Cholet. Les élèves de GS-CP se sont rendus à la patinoire, les élèves de CE-CM à la piscine. La classe de PS-MS a participé au Voyage lecture organisé en partenariat avec la bibliothèque sur le thème « De la tête au pied ».

Tous les élèves de l'école se rendent le 28 juin à l'accrobranche de Forest Aventure à Saumur.

Nouveauté cette année : Partenariat avec la Résidence Soleine :

En lien avec l'ouverture « aux Autres... », chaque classe a vécu un temps particulier avec les résidents de Soleine. Les élèves de CM ont présenté des pièces de théâtre aux résidents, les CP-CE1 ont interprété des chants et poésies de Noël, les GS-CP ont partagé les crêpes, les PS-MS ont fabriqué un bricolage de Pâques et les CE2-CM1 ont joué à des jeux de société. Moments de convivialité qui ont été appréciés des enfants et des résidents.



Cette année, le conseil d'établissement a réfléchi et bâti un projet éducatif détaillant les quatre grandes valeurs auxquelles nous sommes attachés :

- ⇒ Le respect et la tolérance
- ⇒ Faire grandir la personne
- ⇒ L'ouverture au monde
- ⇒ La confiance

La rentrée 2019

Concernant la rentrée 2019, l'école organise une porte ouverte le vendredi 30 août de 15h30 à 16h30 afin que les élèves puissent déposer leur affaires et rencontrer leurs enseignantes. La rentrée est fixée le lundi 2 septembre 2019.

Si vous arrivez dans la commune, ou si votre enfant est né en 2016, vous pouvez inscrire votre enfant à l'école Notre Dame de la Pierre bleue, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Caroline Legeay-Neau

ÉCOLE NOTRE DAME DE LA PIERRE BLEUE
24, RUE AMAND MICHAUD
49360 LES CERQUEUX
Tél. 02.41.55.98.74
Mail : lescerqueux@ec49.fr

L'OGEC réalise des travaux de rénovation dans la classe et les toilettes de PS-MS, si vous êtes libres cet été et que vous souhaitez aider l'école, n'hésitez pas à contacter Frédéric Point au 06 29 43 49 84.

Familles Rurales

Comme nous vous l'avions indiqué dans le dernier bulletin d'information, le bureau de Familles Rurales va connaître des changements importants.

Les nombreux appels lancés pour remplacer les membres qui vont quitter l'association lors de la prochaine assemblée générale étant restés vains, le théâtre va s'arrêter et nous avons été dans l'obligation de rompre le contrat de travail d'Ophélie Auzureau, notre professeur de Fitness.

Nous conservons l'activité « loisirs créatifs » et nous espérons pouvoir poursuivre l'activité « Fitness » en faisant appel à une agence d'intérim pour employer Ophélie.

Loisirs créatifs

Ils ont lieu deux mardis par mois de 16h00 à 19h00 au local « Familles Rurales » situé derrière la bibliothèque. Les personnes inscrites y viennent pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux sous la houlette de Brigitte Le Dilly.

Si vous êtes intéressé(e) par cette activité, vous pouvez contacter Martine Vergniault ☎ 06.65.69.29.24

Fitness

Venez découvrir l'activité lors des deux dernières séances

Mercredi 19 juin et mercredi 26 juin 2019
A 20h15 à la salle du Cormier

Munissez-vous d'un tapis et d'une bouteille d'eau

Pour la prochaine saison, le prix de l'abonnement sera d'environ 120 € par personne pour 40 séances (tous les mercredis sauf pendant les vacances de Noël) ce qui représente un coût de **3 € par séance**. Ce tarif reste à confirmer, il dépendra du nombre de personnes inscrites. Dans l'idéal, il faudrait 25 à 30 personnes pour pouvoir diminuer le coût.

Ophélie propose des séances variées avec

- ⇒ Renforcement musculaire
- ⇒ Gym douce (pilage, yoga, tai-chi)
- ⇒ Cardio danse, L.I.A. (Low Impact Aerobic)
- ⇒ Cardio training

Les cours se déroulent en musique à la salle du Cormier le mercredi de 20h15 à 21h15.



Renseignements auprès de

- ◆ Laurence Vivion ☎02.41.55.97.11
- ◆ Marie-Claude Poupard ☎02.41.55.98.00

Carte Familles Rurales

En devenant adhérent à l'association locale, vous adhérez également à la Fédération avec tous ses avantages notamment :

- ⇒ Informations défense des consommateurs.
- ⇒ Renseignements pratiques
- ⇒ Documentation
- ⇒ Aide aux démarches pour faire valoir vos droits
- ⇒ Passer son BAFA
- ⇒ Réductions chez plus de 300 commerçants, etc.

Le prix de la carte est à définir pour l'année 2020.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'association aura lieu le

Mercredi 3 juillet 2019 à 20h30 à la Salle Espoir

Ordre du jour

- ⇒ Accueil et bienvenue
- ⇒ Présentation, discussion et adoption du rapport d'activité de l'année écoulée
- ⇒ Présentation de la situation financière et approbation des comptes de l'exercice
- ⇒ Difficultés rencontrées par les bénévoles de l'association et échanges sur les projets
- ⇒ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et remplacement des membres démissionnaires.
- ⇒ Questions diverses

L'assemblée se clôturera par le verre de l'amitié.

Si vous désirez participer plus activement à la vie de l'association et présenter votre candidature pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, merci de le faire en participant à l'assemblée générale et en venant rejoindre l'association pour lui permettre de poursuivre ses activités.

Composition du Conseil d'Administration

Mickaël Chevalier :	président sortant
Danielle Chardonneau :	Secrétaire sortante
Jessica Cordier :	membre sortant
Steven Cordier :	membre sortant
Marie-Claude Poupard :	trésorière
Jean-Louis Cordier :	membre
Aurélie Sigonneau :	membre
Martine Vergniault :	membre

Prime d'Accession

Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

Montant de l'aide ?

20 % du montant total HT des travaux dans la limite de **25 000 € HT** de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €.

Bonus de 2 000 € pour les logements vacants depuis **plus de 3 ans** et si la subvention principale a atteint le **seuil maximal de 5 000 €**.

Pour qui ?

Les primo-accédants (n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années) qui respectent les plafonds de ressource du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de l'Agglomération du Choletais).

Questions et informations : Tél. 02.72.77.20.81

Mail : amenagement-adc@choletagglomeration.fr



Conditions d'éligibilité

L'âge du bâti : achevé avant le 1er janvier 1960.

Localisation du bâti en centre ancien (zonage UA du Plan Local d'Urbanisme et/ou zone assimilable)

Travaux subventionnables

- Gros œuvre
- Toiture
- Réseaux
- Équipements sanitaires
- Travaux d'économie d'énergie

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Via trajectoire grand âge

Afin de fluidifier le parcours des personnes âgées et de rendre plus lisible l'offre de services d'accompagnement pour les usagers, leurs aidants et leurs familles, le Département de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire déploient un outil de gestion des demandes d'admission dans les établissements pour personnes âgées.

Ce que permet la plateforme web « Via Trajectoire grand âge »

Consulter l'annuaire détaillé des établissements dans toutes les régions et départements participants;

Faciliter l'orientation en proposant des solutions d'hébergement selon des critères adaptés aux besoins des personnes âgées (proximité, tarifs, soins requis, prestation de confort...);

Compléter une demande d'inscription en ligne par la création d'un dossier unique, informatisé et sécurisé;

Disposer en temps réel d'un observatoire statistique des demandes en cours permettant une meilleure connaissance des besoins de la population.

Grâce à ViaTrajectoire, la gestion des listes d'attente est simplifiée pour les professionnels des établissements médico-sociaux. En effet, chaque établissement peut suivre en temps réel les demandes en cours et est informé de celles rendues caduques à la suite d'une admission dans une autre structure.

Bien évidemment, la mise en place de cet outil ne remplace en aucun cas le contact direct à prendre avec le ou les établissements de son choix et les nécessaires visites sur place.

La solution ViaTrajectoire préserve également la relation entre la personne âgée et son médecin traitant, celui-ci pouvant accéder à la plate-forme via sa carte professionnelle de santé pour compléter les volets santé et autonomie du dossier d'inscription, en plein respect du secret médical. Les médecins du Maine-et-Loire ont été tout particulièrement informés et préparés au déploiement du dispositif.

Depuis le 30 avril 2019, ViaTrajectoire est devenue la seule modalité d'inscription possible et par conséquent les dossiers d'inscription papier ne sont plus recevables par les établissements.

www.viatrajectoire-pdl.fr



Bulletin municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 200 exemplaires

Directeur de la publication :
Daniel Barbier

Commission information-animation :
Mathilde Chevalier, Bénédicte Gaboriau, Pauline Levesque, Frédéric Point, Joël Poupard

Crédit photos :
Mairie des Cerqueux

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Konica-Minolta Bizhub C308

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr le mardi 18 juin 2019

Le prochain bulletin d'information paraîtra mi-septembre.

Les articles doivent parvenir au secrétariat de mairie avant le jeudi 5 septembre 2019.

Vos démarches

Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur le site de l'ANTS.

Carte grise :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Carte d'identité et passeport :

<https://predemande-cni.ants.fr>